

Rapport n°13

Autorizzazione di signature per a Càrtula di partenariatu Pelagos per a prutezzione di i mammiferi marini di u Mediterraniu

Autorisation de signature de la Charte de partenariat Pelagos pour la protection des mammifères marins de Méditerranée

La Ville de Bastia bénéficie d'un patrimoine maritime, avec une façade littorale riche en biodiversité et des écosystèmes protégés.

Le Sanctuaire Pelagos est un espace maritime de 87 500 km² faisant l'objet d'un Accord international entre l'Italie, Monaco et la France (signé en 1999) pour la protection des mammifères marins. Il inclut les eaux littorales et le domaine pélagique de l'aire comprise entre la presqu'île de Giens et la lagune de Burano en Toscane méridionale, et englobe les îles d'Hyères, la Corse et le nord de la Sardaigne. Il héberge un capital biologique de haute valeur patrimoniale par la présence de nombreuses espèces de cétacés, particulièrement nombreux dans ce périmètre en période estivale.

Il s'agit aussi d'un espace de concertation, pour que les nombreuses activités humaines déjà présentes puissent s'y développer en harmonie avec le milieu naturel qui les entoure sans compromettre la survie des espèces présentes et la qualité de leurs habitats. Des mesures de gestion sont progressivement mises en place en relation avec les acteurs concernés : services de l'Etat, collectivités territoriales, professionnels des transports, de la pêche, du tourisme...

Depuis 1999, le Parc national de Port-Cros est chargé d'assurer la coordination et l'animation de la partie française de l'Accord.

Afin d'impliquer plus fortement les acteurs locaux dans la démarche Pelagos, une Charte de partenariat a été développée à destination des communes riveraines du Sanctuaire.

Dans ce cadre, la Ville de Bastia souhaite s'engager pour la protection des mammifères marins et de leur habitat. *Cet engagement s'inscrit dans la continuité de celui déjà pris par 91 communes, parmi lesquelles, en Haute-Corse : **Barrettali, Belgodère, Brando, Canari, Centuri, Corbara, Galéria, Olmeta di Capicorsu, Patrimonio, Pino, Rogliano, Saint-Florent, San-Gavino-di-Tenda, San-Martino-di-Lota, Santo-Pietro-di-Tenda, Sisco et Ville-di-Pietrabugno.***

La signature de la Charte de Partenariat Pelagos 2025 permettra :

- d'intégrer dans les politiques locales des mesures limitant les impacts sur les mammifères marins,

- de soutenir les actions de sensibilisation et d'éducation auprès du public, des scolaires et des professionnels,
- de participer aux réseaux de coopération mis en place par le Sanctuaire,
- de valoriser l'image de Bastia comme ville littorale engagée dans la transition écologique et la préservation de la biodiversité marine.

Cet engagement s'inscrit dans une démarche plus large de transition écologique, de préservation des ressources marines et de sensibilisation des générations futures, et s'appuie sur un partenariat avec :

- La Casa di e Scenze,
- L'Éducation nationale,
- Le Parc marin et les aires marines éducatives de l'Office Français de la Biodiversité

Ces collaborations visent à développer une véritable culture de la mer et du développement durable, tout en favorisant la création de ponts intergénérationnels autour des enjeux de préservation.

La Ville de Bastia aura l'honneur d'accueillir la délégation française du Sanctuaire Pelagos le 15 octobre 2025 dans le cadre de l'organisation du Comité national du Sanctuaire, un événement annuel qui a lieu chaque année dans un des 4 départements de cet espace. C'est à cette occasion que la Ville de Bastia signera la Charte de Partenariat Pelagos.

Cette signature n'entraîne aucun engagement financier, mais traduit une volonté politique forte et cohérente avec les orientations environnementales de la Ville.

En conséquence, il est proposé :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la Charte de Partenariat Pelagos et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

SYNTHESE

La Ville s'engage en signant la Charte Pelagos, rejoignant 91 communes littorales dans la protection des mammifères marins de Méditerranée. Cet engagement, sans impact financier, valorise Bastia comme ville littorale impliquée dans la transition écologique et la biodiversité.